



CDSP d'Information Projet CNP – CDC du 30 août 2018

Philippe Wahl a convié les représentant-es de toutes les fédérations le mercredi 29 août, pour informer de l'avancée du projet CNP - CDC et Groupe La Poste.

En préambule, il a insisté sur le fait qu'il informe en premier les fédérations, avant les administrateurs. Une réunion du comité d'entreprise de La Banque Postale est prévue ce jeudi 30 août.

Il nous a annoncé qu'une communication du ministre Bruno LeMaire serait faite d'ici la fin de semaine. Elle a bien eu lieu ce jeudi 30 à 8h15 sur Radio Classique. Les infos avaient déjà fuité dans la presse dès le mercredi soir.

Pour reprendre les termes utilisés par Wahl, il s'agit d'un projet d'opération majeur pour le Groupe La Poste, qui consiste en un rapprochement entre La Poste et la Caisse des Dépôts Consignations (CDC).

Comme il l'avait laissé entendre il y a déjà plusieurs mois, le gouvernement et la CDC acceptent de renforcer les fonds propres de La Poste.

La CDC détient aujourd'hui 41% des parts de la CNP, soit l'équivalent de 6,5 milliards d'euros. C'est par un transfert de ces parts CNP vers La Poste que la CDC montera au capital du Groupe. L'État ne cède aucun titre, la CDC deviendra majoritaire par cet apport au capital. On ne connaît pas encore la répartition en pourcentage des deux actionnaires, mais l'État sera minoritaire à l'issue de l'opération.¹ De plus, l'apport de la part CNP de la CDC à La Poste pourrait rapporter environ 500 millions d'euros par an (40 % de 1,2 Mi de bénéfices par an).

Au-delà du mécano financier et du changement d'actionnaire majoritaire, l'opération ouvre sur un projet de synergie avec la CDC.

Il y a bien sûr le rapprochement entre la CNP et La Banque Postale. Le Groupe avait déjà évoqué à plusieurs reprises le modèle de bancassurance intégré. La Banque Postale restait le seul établissement bancaire à ne pas avoir son propre assureur, et traitait donc avec la CNP. Via le transfert des parts CNP de la CDC vers LBP, la mise en œuvre d'un modèle intégré sera donc désormais possible.

Wahl avait aussi à quelques reprises évoqué la création d'un pôle financier public. Là aussi, cela pourrait aboutir à la sauce Groupe La Poste, au travers d'une holding regroupant différentes entreprises : comme la CDC/Banque Publique d'Investissement/CNP/LBP.

- * LBP et CNP sur la banque de détail,
- * LBP et la BPI sur le financement aux entreprises,
- * LBP/CDC ou des fonds de développement des collectivités, pour le financement dans le domaine public.

En gros, tout le monde aura son rôle à jouer, et sa part du gâteau !

Si Sud est favorable à la création d'un pôle financier public, le modèle que pourrait décliner le Groupe nous pose problème et de nombreuses conditions sont loin d'être réunies. En effet, la CNP est une entreprise cotée en bourse, et le restera. Les 20% d'actions ne seront pas-rachetées, l'État

¹ 1 : la valorisation de la Poste se fera lors de l'opération mais en supposant qu'elle soit de 5 milliards (hypothèse basse selon certains analystes), cela fait aujourd'hui 3,75 milliards à l'Etat et 1,25 à la CDC. Avec l'arrivée de 6,5 milliards de la CDC, celle-ci monterait à 7,75 Mi, l'Etat restant à 3,75. Soit 67 % pour la CDC...

et la CDC n'ont pas les moyens ni la volonté de le faire. De plus, la fermeture des bureaux va à l'encontre d'une telle affirmation et on va voir que l'objectif est bien plus d'aller vers un groupe multi-services et à des acquisitions à l'international, dans le colis.

D'ailleurs, la prise de participation majoritaire de la Poste dans la CNP n'apporte aucune valeur ajoutée du point de vue de l'assurance comme cela a été le cas pour certaines banques il y a une vingtaine d'années. En effet, la Poste (par le biais de LBP Prévoyance) ou la CNP (pour le compte de la Poste) développe déjà toute la gamme possible et imaginable. Donc, rien de nouveau sous le soleil... si ce n'est du cash !

D'ailleurs, la logique d'avoir un pôle financier public n'implique en rien des fusions, acquisitions ou prise de participations. C'est bien plus la volonté que des établissements publics (LP, CNP, CDC, BPI, BdF...) travaillent en étroite collaboration pour développer des missions publiques.

La CNP gardera ses « partenaires » actuels, comme BPCE (Banque Populaire Caisse d'Épargne). Il n'y aurait pas de fusion CNP et LBP. Il faut noter tout de même que pendant de nombreuses années la CNP a travaillé avec et pour de nombreux établissements bancaires. Petit à petit, la très grande majorité de ces banques ont quitté la CNP, pour justement développer leur propre assureur. On peut citer le Crédit Agricole, qui a repris l'ensemble des contrats et clients (Pacifica, Predica...). Le Groupe BPCE a fait le choix de laisser les contrats existants à la CNP, mais tous les nouveaux contrats passent désormais par leur modèle intégré. Seule reste LBP...

Une autre facette du projet CDC/LBP est la synergie d'action publique. La CDC développe des solutions de financement, destinées au secteur privé et public. LBP pourrait accompagner la CDC dans la commercialisation.

Dans la même veine, il y a le développement de l'action territoriale. Selon Wahl, il s'agit de la présence territoriale, les Maisons de Services Au Public, les cœurs de ville et les projets propres à la CDC. Pour eux, ce rapprochement permettra d'élaborer des solutions pour lutter contre l'exclusion numérique. Il y a aussi un lien avec les services et projets de LP autour de l'évolution démographique de la population, à savoir le vieillissement. Nous les avons interpellés sur ces deux points, et notamment le réseau des bureaux de Poste auquel la boîte s'attaque depuis des années, en rural comme en urbain. A noter que sur certains de ces marchés, comme la logistique urbaine, la CDC est déjà en pleine action à la demande des pouvoirs publics et des villes. Cela pourrait aller aussi très vite dans le domaine du « vieillissement » (projets de « maisons de la santé » évoquées par le Président).

Nous avons insisté sur le fait que non seulement la boîte doit stopper ce démantèlement des bureaux de Poste, et abandonner cette notion de point de contact, pour bien sûr recréer des bureaux de Poste de plein exercice. Sur ce point, Wahl répond sans répondre, se cachant derrière le développement des MSAP et le succès en terme de fréquentation. Il affirme que toutes les opérations à venir n'auront aucun impact sur le service public et les missions, ni sur le contrat d'entreprise.

Pour résumer, cette arrivée combinée de fonds propres et de la CDC pourrait accélérer la logique de groupe « multi-services »

Sans surprise, Wahl vend le projet. Pour lui, c'est positif, pour le Groupe et le personnel. C'est le reflet de la confiance des deux actionnaires. Il tente de rassurer aussi, en affirmant que l'État même minoritaire gardera toujours des pouvoirs importants, comme celui de nommer le mandataire social du Groupe, à savoir le PDG. Dans le même ordre d'idée, Wahl annonce que le nombre d'administrateurs ne changera pas.

La mise en œuvre prendra du temps, il parle de 18 mois. Il y a en effet la question du pacte entre CNP et le Groupe BPCE, qui doit prendre fin en 2020. L'objectif n'est pas de faire en sorte que BPCE quitte la CNP. (« il reviendrait plus cher de racheter les parts que de verser des dividendes »).

L'apport de fonds propres, par le jeu de transfert des parts CNP, et donc la montée au capital de la CDC, ne pourra se faire sans un changement législatif. En effet l'article 1 de la loi prévoit que l'actionnaire majoritaire soit l'État. Là aussi Wahl se veut rassurant, ils prendront le temps... Wahl annonce un amendement dans la loi Pacte, sans donner plus de détails. Il se chargera de présenter le projet d'amendements et du projet au sens large à tous les groupes parlementaires. La date limite pour déposer des amendements dans la loi Pacte est fixée au 12 septembre, on aura donc rapidement le texte.

En creux Wahl confirme que le but est de poursuivre et accélérer les investissements, particulièrement à l'international via GéoPost. L'apport de la CNP augmentera les fonds propres du Groupe. Ça n'impactera pas le montant de la dette, mais joue sur le « taux d'endettement ». La Poste pourra donc emprunter encore plus, pour investir. La part des profits de la CNP revenant à la CDC participera aux futurs résultats de La Poste. Donc, ils généreront encore plus de moyens pour investir. Pour donner une idée des prix dans le milieu du colis, le rachat d'une société de colis européenne coûte l'équivalent des bénéfices de la Poste sur une année. Pour illustrer son propos et la stratégie, Wahl prend l'exemple de 2 opérations d'investissement à l'international en cours, que la souplesse financière pourrait accélérer. Il s'appuie aussi sur l'actualité de Bpost, qui selon lui, doit « sacrifier » la distribution du courrier 6 jours sur 7 parce qu'ils n'ont pas su se diversifier...

Toutes les organisations syndicales ont pu s'exprimer après cette présentation.

Sans grande surprise la CFDT, comme FO, la CGC et la CFTC nous ont plutôt semblé enthousiastes. Ils s'inquiètent surtout de leur place au conseil d'administration et un peu du personnel. La CGT nous avait semblé plus opposée, y voyant une privatisation. Leur communiqué confirme mollement ce positionnement tentant probablement de ne pas se couper des autres fédérations, afin de parvenir à un communiqué commun dans sa logique du syndicalisme rassemblé, si chère à la FAPT-CGT.

Nous sommes intervenus pour marquer notre opposition à cette opération, au changement d'actionnaire majoritaire et à leur vision du pôle financier public. Malgré les multiples précautions oratoires prises par Wahl, il s'agit bien d'une nouvelle attaque contre le service public ainsi que des femmes et hommes du Groupe La Poste. Il n'a jamais été question dans la présentation d'investir le moindre euro issu de l'opération pour l'amélioration des conditions de travail. Au contraire, il est fort à parier que la pression va s'accélérer. Les nouveaux services sont au cœur des projets, et ce que nous connaissons n'est qu'un début. Coté Réseau et LBP, le modèle de bancassurance intégré justifiera toujours plus de pressions commerciales.

En clair, ce sont les postier-es et les services publics qui seront sacrifiés au nom du profit. La Poste trouve son compte dans ce Monopoly. La CDC n'est pas philanthrope, et ne crachera pas sur ces dividendes.

Ce nouvel étage à la fusée de la privatisation confirme ce que nous disions en 2010 (le changement de statut de La Poste ouvre la porte à une ouverture du capital). Le processus n'est pas terminé, sous réserve que la boîte soit suffisamment attirante pour des investisseurs privés. Une raison de plus pour craindre de nouvelles accélérations dans l'application de la stratégie de la direction.

Cela peut nous renforcer idéologiquement face à cette dernière et aux OS qui l'accompagnent. Mais ça n'est pas suffisant. Nous devons nous saisir de cette situation pour populariser au maximum l'idée que notre outil syndical doit être renforcé et se développer, mais aussi le fait que l'avenir de La Poste ne doit pas être laissé aux mains de quelques politiciens et patrons. Donc qu'un débat public le plus large possible et une mobilisation de la population et des postier-e-s doit être mis à l'ordre du jour.